

Compte-rendu réunion ETR
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton
Mardi 08 octobre 2019
Corbas

Membres présents :

Sylvain SPEL (26/7), Jean-Marc MAZET (Corbas), Sylvain GERBOT (St Chamond), Nathalie MARTIN (42), Philippe GEORJON (CTN FFbAD), Stéphanie CLOAREC (74), Frédéric CHATEAU (73), Sylvain JANIER DUBRY (Oullins), Etienne LEBAS (Chassieu), Etienne GAILLY (38), Judicaël RELIER (63), Olivier ANINAT (responsable du pôle espoirs régional), Romain HUGEL (Ligue), et Thomas CHAMPION (coordonnateur ETR).

Excusés : Antoine CHARBONNET (01)

<i>SGE</i>	<i>Sylvain GERBOT</i>	<i>JRE</i>	<i>Judicaël RELIER</i>
<i>SSP</i>	<i>Sylvain SPEL</i>	<i>TCH</i>	<i>Thomas CHAMPION</i>
<i>SCL</i>	<i>Stéphanie CLOAREC</i>	<i>SJD</i>	<i>Sylvain JANIER-DUBRY</i>
<i>PGE</i>	<i>Philippe GEORJON</i>	<i>NMA</i>	<i>Nathalie MARTIN</i>
<i>JMM</i>	<i>Jean-Marc MAZET</i>	<i>RHU</i>	<i>Romain HUGEL</i>
<i>EGA</i>	<i>Etienne GAILLY</i>		
<i>OAN</i>	<i>Olivier ANINAT</i>		
<i>FCH</i>	<i>Frédéric CHATEAU</i>		
<i>ELE</i>	<i>Etienne LEBAS</i>		
<i>ACH</i>	<i>Antoine CHARBONNET</i>		
<i>BBO</i>	<i>Bruno BOYER</i>		

Début de la réunion à 9h30

Ordre du jour :

- 1) **Point de situation PJD stage aout et saison à venir (OAN – JRE)**
- 2) **Dispositif Avenir et clubs avenir (PGE)**
- 3) **Point d'info rentrée pôle espoirs (OAN)**
- 4) **Equipe de ligue – SRJ/CEJ/TER/CDFJ... (RHU OAN)**
- 5) **Refonte des TRJ (TCH)**
- 6) **TER d'avril (TCH)**
- 7) **DEJEPS : point d'info et de calage (SSP)**
- 8) **Formation continue sur CEJ Oullins et U19 (TCH)**
- 9) **Formation continue ETR réunion de janvier (TCH)**
- 10) **Evolution des comités départementaux : vers une mutualisation des clubs (OAN)**

1/ PJD (JRE – OAN)

JRE fait un bilan du stage PJD qui s'est déroulé du 28 au 30 août à Voiron.

21 jeunes sur les 25 sélectionnés étaient présents.

2 jeunes ont décliné en raison de l'accumulation de stages ou compétitions en amont

1 jeune était en vacances

1 a décliné l'invitation

JRE a constaté un très bon investissement des joueurs mais aussi qu'il n'y a pas sur cette génération de « top joueurs » qui arrivent.

La demi-journée d'intervention des D.E en formation a été très positive et apporte un plus.

Des joueurs étaient en balance en juin.

Intègrent le dispositif PJD pour 2019-20

Olivier SONG (BACLY 69) ; Constantin RIOU (Oullins 69) ; Melissa ANDREOLETI (GAB 38), ce qui porte le total à 22 joueurs.

Joueurs non retenus :

Tom DA SILVA (Tignieu 38) : niveau de jeu

Adam LUQUET (St Marcelin 42) : nombre de créneaux d'entraînement insuffisant

Robin OUDJANI (Valence 26) : Refus de participer au stage d'août

A noter que ces 22 joueurs proviennent de 6 clubs avenir et 5 autres clubs de la ligue, qui sont capables avec le soutien de leur comité de mettre 3 à 4 séances/semaine.

OAN et JRE évoque une évolution du cahier des charges à réfléchir pour l'an prochain :

- Rendre obligatoire pour rentrer au PJD d'avoir fait les ou le CIJ de la ligue AURA, 2 Tops Elite Régionaux et 3 TRJ l'année N-1.

ELE pose la question de ce léger « creux » en termes de niveau. Est-ce générationnel ?

OAN explique que son objectif est limiter au maximum ces creux de génération. Il faut que notre niveau plancher soit le plus haut possible. Et quand un très bon potentiel apparaît, s'assurer qu'il est le contexte propice à se développer.

TCH précise que la génération précédente (2006, 2007) a gagné des titres de champions de France. Donc difficile à reproduire tous les ans quand même !

Cette question nous amène sur le point 10 que nous traitons dans la foulée.

10/ EVOLUTION DES COMITES DEPARTEMENTAUX : VERS UNE MUTUALISATION DES CLUBS (OAN)

OAN constate, comme l'ETR-D, que le paysage évolue et que les missions des comités sont en cours de transformation plus ou moins avancée. En effet, la professionnalisation des clubs a un impact sur les missions sportives des comités. Il y a un virage à prendre qui devrait amener les comités à être beaucoup plus sur un rôle de coordination, qui doit permettre de favoriser le travail en commun et la mutualisation des clubs.

- Mutualiser les déplacements en compétitions
- Organiser des rassemblements ponctuels
- Accueillir un jeune d'un club voisin pour qu'il ait sa 4^{ème} séance
- ...

Le rôle des comités sera également de développer la formation continue des encadrants.

NMA évoque une difficulté par rapport à ce point : les encadrants changent très souvent et c'est un éternel recommencement !

La réflexion autour du « Qui fait quoi » devrait alimenter cette réflexion de mutualisation. De même, à l'aube de la future olympiade et de la période de construction de projet qui

s'amorce, l'élaboration d'un projet comité concerté avec les clubs devient incontournable.
Qui fait quoi pour les jeunes entre le comité et les clubs ?

2/ CLUB AVENIR ET DISPOSITIF AVENIR (PGE)

PGE développe les évolutions du cahier des charges du club avenir :

- Pour être joueur avenir, il faut être passé au minimum par le DAI
- Il n'y a plus d'entrée dans le label par l'identification qui pouvait donner accès à un cahier des charges allégé pour 2 ans. (6h d'entraînement hebdomadaires et moniteur plutôt que 8h et 1 DE).
- Il est demandé 4 séances / semaine du lundi au vendredi
- Sur les 4 séances, 3 sur 3 jours différents au moins doivent être encadrées par l'entraîneur avenir afin d'assurer une continuité et une pertinence du suivi.

Pour la première fois en juin 2019, le comité de pilotage du label a dû évaluer le critère qualitatif du label : pour maintenir le label en 2019-20, le club doit avoir envoyé 1 joueur sur le DAN ou à défaut 3 joueurs différents sur le DAI durant les 4 dernières saisons durant lesquelles le club détenait le label (pas forcément successives). A défaut de quoi le club perd son label.

Sur le dispositif avenir, pas de changement à signaler

Dates du DA :

DAD :

01	?
26/7	31/10
38	2/11
42	28/12
63	21/10
69	23/11
73	7/12
74	15/12

DAR : 1-2 février 2020 à Voiron

DAI : 20 – 23 avril 2020 à Voiron

3/ POINT D'INFO RENTREE POLE ESPOIRS (OAN)

OAN fait un point de situation sur le pôle espoirs de Voiron :

- Les 3 nouveaux joueurs Clémence, Timéo et Ethan se sont très bien intégrés et acclimatés
- Les joueurs qui arrivent au pôle ont maintenant une vraie culture d'entraînement et ils éprouvent de ce fait moins de difficultés à suivre le rythme.
- La plupart des joueurs sont actifs voire très actifs depuis début août
- Le premier trimestre est très chargé en compétitions (Allemagne, Suède, CEJ1...) car l'enjeu est de performer sur cette période en vue des sélections pour les championnats d'Europe minime qui ont lieu en France en février 2020.

- OAN évoque également une nouveauté cette saison avec une rencontre interpoles qui s'est déroulée à Bourges. Ce format a été très apprécié par tous. Il a permis aux joueurs de jouer libérés et d'essayer beaucoup de choses sans la pression du résultat.

4/ FONCTIONNEMENT EQUIPE DE LIGUE (RHU)

RHU fait le point sur le positionnement des cadres pour les SRJ et CEJ.

- Sur le CEJ 2 d'Oullins, il n'y aura pas d'encadrement ligue (logistique et sportif) de la part de la ligue. Les entraîneurs du pôle seront présents pour coacher les polistes uniquement. C'est une très bonne occasion pour les entraîneurs de club de se confronter au meilleur niveau français à moindre frais.
- **Plus globalement, sur les CEJ, le fonctionnement sera le suivant :**
 - Les élus jeunes de la ligue ont suivi le souhait des entraîneurs du pôle de se reconcentrer sur le coaching des polistes.
 - Seront pris en charge financièrement selon les modalités habituelles les joueurs du collectif ligue et les joueurs qui ont gagné leur place sportivement via les CIJ, **à condition que ces mêmes joueurs n'aient pas décliné une sélection en équipe de ligue**
 - La logistique pourra être proposée aux autres joueurs avec une refacturation à 100%
- Sur le championnat de France, les entraîneurs du pôle ne gèreront que les polistes (logistique et coaching) du fait du nombre très important de qualifiés et de la présence de nombreux entraîneurs.

ELE questionne sur le maintien du stage prépa France. OAN répond qu'il est maintenu et qu'il permet de créer une osmose entre les plus jeunes et les plus anciens. Le format du championnat de France restant difficile pour entretenir une dynamique de groupe.

Collectif ligue 2019-2020

Antoine LABARRE (BACLY 69), Mélissa ANDREOLETY (GAB 38) sont intégrés.

Line RATTIN (Chassieu 69) sera invitée sur le 1^{er} stage régional.

Marie MAS (Chassieu 69) et Baptiste HERTZOG (Sorbiers 42) ne sont pas retenus.

Nina HOUL (Roanne 42) a décliné sa sélection.

OAN évoque le cas de Robin OUDJANI (Valence 26). Ce dernier était en balance pour intégrer le collectif ligue, l'expérience sur le DAI n'ayant pas donné tous les gages de satisfaction. Il a été choisi d'attendre le stage du PJD en août et de faire une observation sur le CIJ 1 pour décider de son intégration au collectif ligue. Robin a décliné l'invitation sur le stage PJD d'août.

NMA s'interroge sur la cohérence du projet pour un club avenir de ne pas jouer le jeu de la ligue (PJD et SRJ)

5/ REFONTE DES TRJ (TCH)

Un groupe de travail composé d'ELE, SSP, ACH, PGE et TCH va se réunir le 17 octobre pour travailler sur ce projet.

La réunion n'est donc pas le lieu du débat mais TCH souhaitait faire un rappel sur les enjeux et le cadre de la réflexion, et aussi questionner les cadres sur les premiers échanges notamment la proposition de PGE.

Il rappelle le cadre fixé par les élus jeunes de la ligue : le TRJ doit rester une compétition de bon niveau.

PGE intervient en disant qu'il faut définir ce qu'on entend « un bon niveau ». Car le niveau logiquement attendu sur un TRJ est un niveau régional (ni national ni départemental), tout simplement. De même qu'est-ce qu'une compétition de développement ? Car une compétition régionale ne concerne pas le HN et contribue inévitablement au développement.

Il constate que plus la densité augmente, plus c'est intéressant de faire des compétitions par année d'âge. Et que la densité augmente d'année en année en AuRA donc autant proposer un format adapté pour l'avenir.

Même si les tableaux peuvent être incomplets chez les filles, l'ensemble des tableaux filles et garçons apparaissent dans la simulation proposée comme suffisamment homogènes pour l'ensemble des membres de l'ETR qui ont fait un retour (critère permettant de proposer à coup sûr des matchs intéressants).

SJD et PGE mettent en avant le caractère lisible de la formule, lisibilité qui échappe bien souvent aux compétitions fédérales. Ceci d'autant plus que ceci s'aligne avec ce qui se fait sur les CIJ et CEJ.

OAN évoque également l'idée de faire s'affronter de manière officielle des filles et des garçons.

Le groupe de travail essaiera de revenir vers l'ETR avec une proposition en janvier 2020

6/ TOP ELITE REGIONAL AVRIL 2020 (TCH)

Le comité 69 n'a pas trouvé d'organisateur pour le TER du samedi 4 avril 2020, jour d'ICN.

Plusieurs idées émergent : passer sur le dimanche 5/4, Chassieu, Oullins...

Finalement, JRE propose que cela soit sur Voiron le dimanche 5 avril 2020 pour ne pas pénaliser les entraîneurs concernés par les ICN. En effet, la localisation du TER n°2 sur Lyon était à la base pour réduire le temps de trajet des Auvergnats.

Restera quand même à régler la question de la gestion de la table de marque.

Pour rappel, le 1^{er} TER aura lieu le samedi 30/11 à Voiron.

7/ POINT D'INFO DEJEPS (SSP)

10 nouveaux stagiaires sur cette session 2019-2020.

4 sont de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

Laurent GUILHEM (Echirolles 38) – Baptiste COURTOIS (GE 63) – Jérémy BOSC (BACLY 69) – Jonathan GUIRAND (Bourg en Bresse 01)

SSP fait le point sur les stages de formation de cadres et d'entraînement des stagiaires.

Il en profite également pour remercier les collègues qui collaborent en ouvrant les stages ou le pôle.

TCH évoque une alerte lancée par Rémi LEURS, coordonnateur de la formation, aux tuteurs et employeurs, sur les difficultés rencontrées par les stagiaires à travailler à distance et notamment sur les FOAD demandées.

8 et 9/ FORMATION CONTINUE DES ENTRAINEURS CEJ OULLINS + U19 + FC ETR

Un paramètre supplémentaire entre dans la réflexion : une compétition nationale de brassage U11 est organisée par la fédération à Voiron du 13 au 15 décembre.

Après de longs échanges, voici ce qui est décidé :

Thème de la formation	Compétition support	Date	Format	Public concerné	Intervenants
Coaching Partie 1	CIJ de Grenoble	7/12/2019	Coach observé, analysé et débriefé	Encadrants professionnels	TCH. Arnaud Dufour (formation prépa mentale) été sollicité
Formation du jeune joueur	Brassage national poussins Voiron	Samedi 14/12/19 de 14h à 17h	Partie théorique sur le PFJJ puis observation	Encadrants bénévoles et professionnels	Un acteur du PPF sinon TCH par défaut
Coaching Partie 2	CEJ d'Oullins	Samedi 11/01/2020	Observation et co-coaching avec les entraîneurs du collectif ligue	Encadrants professionnels	TCH. Arnaud Dufour (formation prépa mentale) été sollicité
Critères de détection	Stage national U12 Voiron	Mardi 14/01/2020 Matin	Manipulation de critères de détection	ETR élargie	Un acteur du PPF sinon TCH par défaut

OAN estime que l'open U19 n'est pas propice pour une formation sur le coaching et ELE évoque que les U19 sont loin de leur cœur de cible.

La formation pour l'ETR se déroulera le mardi 14/1 au matin.

Elle sera axée sur l'observation des critères de détection. L'idée étant que les entraîneurs confrontent leurs analyse des joueurs et manipulent et échangent ensemble autour de ces observables.

De ce fait, l'équipe évoque la réunion ETR prévue initialement le jeudi 16 janvier et la quasi impossibilité de se déplacer une 2^{ème} fois en 2 jours. **Il est convenu de déplacer la réunion ETR au mardi après-midi 14/1 dans la foulée du temps de formation du matin.**

A noter que cela implique l'absence du CTN PGE (stage SAN) et FCH, qui a une intervention sur un EPAHD



POINTS DIVERS

TCH évoque le retour d'OAN sur le CIJ où trop de matches sont encore déséquilibrés et certains tableaux (poussins) sont vides.

PGE et ELE expriment que selon eux le vrai problème, c'est de faire un CIJ à Nice !!!

PGE propose d'interroger les élus de la ligue sur ce point. Ne pourraient-ils pas se concerter avec leurs homologues de PACA pour décider de positionner les CIJ en dehors de leurs départements excentrés ? Quitte même à définir une zone centrale.

Remerciements à Antoine BARCO (Corbas) et Jean-Marc Mazet pour le soutien logistique.

Pour l'ETR

Thomas CHAMPION